



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affaire suivie par : Romain AKY  
Service habitat logement social  
Unité programmation et financement de l'aménagement  
Tél. 02 62 40 28 18  
Mél. romain.aky@developpement-durable.gouv.fr  
Réf :

21 / 42 1

Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le

ID : 974-219740149-20231205-DCM103\_2023-DE

S<sup>2</sup>LOW

**Direction de l'environnement  
de l'aménagement et du logement**

Saint-Denis, le - 4 NOV. 2021

La sous-préfète à la cohésion sociale  
et à la jeunesse  
à

Madame la maire  
Mairie de Saint-Louis  
125 Avenue principale  
97450 Saint-Louis

**Objet :** Notification des décisions du comité technique départemental RHI du 09/09/2021

J'ai l'honneur de vous faire part de la décision du comité technique départemental RHI réuni le 9/09/2021 afin d'examiner votre demande de subvention relative à l'opération RHI Gol Baquet.

Le CTD RHI a donné un avis favorable pour une subvention à hauteur de 80 % du déficit.

Le montant prévisionnel de la participation de l'État sera arrêté par le CTD après désignation de l'aménageur et sur présentation des pièces suivantes :

- le bilan prévisionnel ;
- le calendrier de réalisation en cohérence avec la maîtrise foncière.

Les dates des comités techniques RHI en 2022 sont consultables sur le site internet de la DEAL.

Les services de la DEAL restent à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet.

La sous-préfète à la cohésion sociale  
et à la jeunesse

Pour le Préfet et par délégation  
la sous-préfète chargée de mission  
cohésion sociale et jeunesse,

**Camille DAGORNE**

**Copie à :**

- DEAL/ATO

- SP am. Sud, Lucia Grubelle